

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, que le conseil de la MRC, lors de sa séance ordinaire du 28 novembre 2018, a adopté le Règlement numéro 2018-312 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel que modifié, afin de prévoir certains usages publics dans une partie d'une aire résidentielle à Shefford.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce règlement est entré en vigueur le 8 février 2019, date à laquelle le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a notifié à la MRC qu'il juge que ledit règlement respecte les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska, de même qu'au bureau de la MRC situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby (Québec), ce 8 février 2019.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

(signé) Judith Desmeules